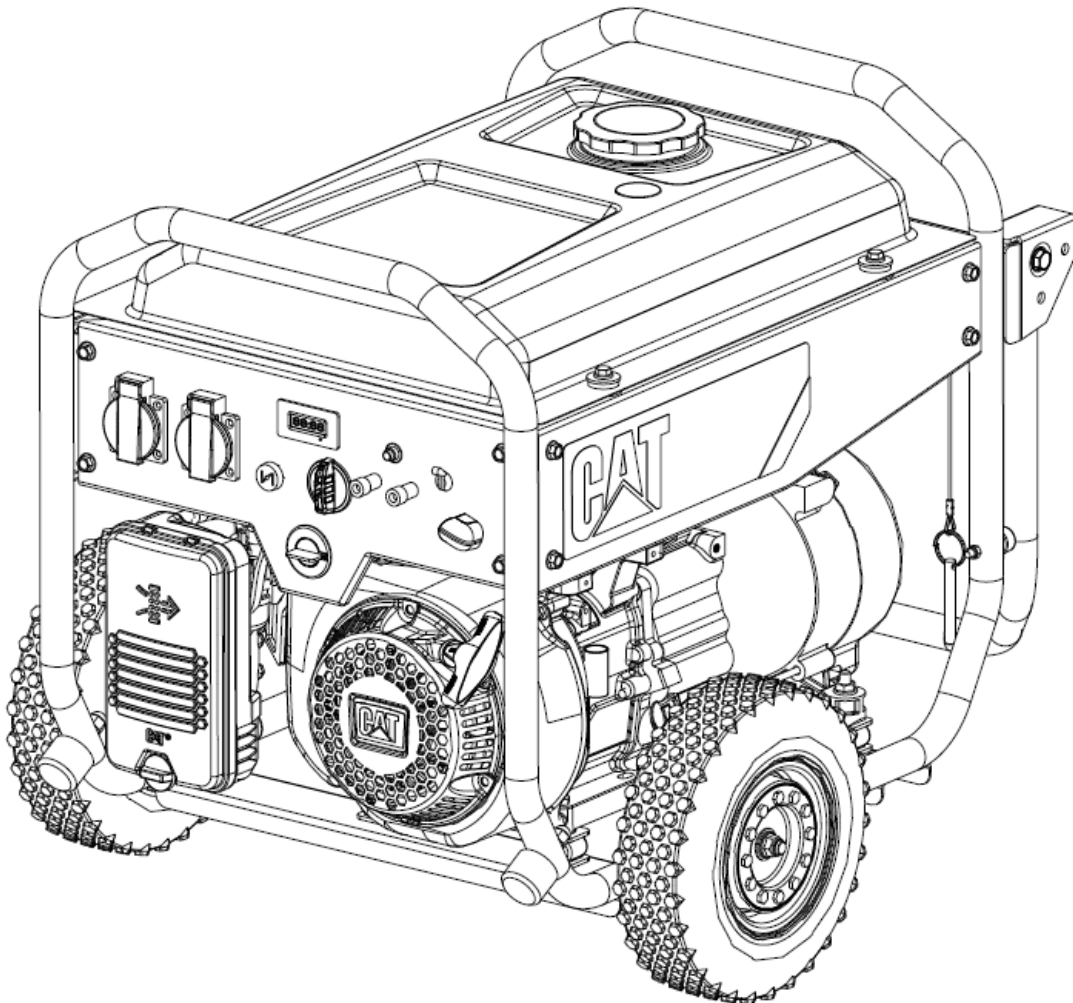


# Manuel de l'utilisateur

---

Générateur de Petit Puissance  
RP2500, RP3100 et RP4400

---



## Informations essentielles relatives à la sécurité

La majorité des accidents liés à l'utilisation, la maintenance ou la réparation du produit est consécutive au non-respect des règles et précautions de sécurité de base. Souvent, l'anticipation de situations potentiellement dangereuses permet d'éviter l'accident. Chacun doit rester vigilant face aux situations potentiellement dangereuses, y compris les facteurs humains susceptibles de nuire à la sécurité, et posséder la formation, les compétences et les outils nécessaires lui permettant de remplir son rôle correctement.

Des précautions et avertissements relatifs à la sécurité sont fournis dans le présent manuel ainsi que sur le produit. Le non-respect de ces avertissements de danger peut entraîner des blessures corporelles ou la mort de l'utilisateur ou d'autres personnes.

Caterpillar ne peut anticiper toutes les situations comportant un danger potentiel. Par conséquent, les avertissements fournis dans le présent document et sur le produit ne sont pas exhaustifs. L'utilisateur de ce produit s'abstiendra d'utiliser ce produit d'une façon différente de celle prévue par le présent manuel sans s'être assuré au préalable d'avoir pris en considération toutes les règles et précautions de sécurité applicables au fonctionnement du produit sur le lieu de son utilisation, notamment les règles et précautions inhérentes au chantier de travail. En cas de recours à un outil, une procédure, une méthode de travail ou une technique de fonctionnement non spécifiquement recommandé par Caterpillar, l'utilisateur doit s'assurer qu'un tel recours ne présente aucun danger pour lui-même ou pour autrui. L'utilisateur doit également s'assurer de disposer des autorisations nécessaires pour effectuer la tâche prévue et s'assurer que les procédures de fonctionnement, de lubrification, de maintenance ou de réparation qu'il a l'intention d'employer n'endommageront pas le produit et ne nuiront pas à sa fiabilité.

Les informations, spécifications et illustrations contenues dans le présent document sont fournies sur la base des informations disponibles au moment de la rédaction du document. Les spécifications, couples, pressions, mesures, réglages, illustrations et autres éléments peuvent faire l'objet de modifications à tout moment. Ces modifications peuvent influencer les prestations associées au produit. Il appartient à l'utilisateur de se procurer les informations complètes et à jour avant toute utilisation.

Le présent manuel contient des informations relatives à la sécurité, à l'utilisation et à la maintenance. Le présent manuel doit être conservé à proximité du produit. Il convient de le lire, de l'étudier et de le conserver avec le reste de la documentation et les autres informations associées au produit.

## Sommaire

MESSAGES DE SÉCURITÉ .....	5
Autres messages.....	6
INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT .....	8
Déclaration de conformité.....	8
Informations acoustiques.....	9
Usage prévu.....	9
Classe d'émission.....	9
MONTAGE .....	10
Montage des pieds .....	10
Montage des roues.....	10
Huile.....	10
IDENTIFICATION DES COMPOSANTS.....	11
Union européenne.....	11
RP2500EU et RP3100EU.....	11
RP4400EU .....	11
Royaume-Uni .....	12
RP2500UK et RP3100UK.....	12
RP4400UK .....	12
Catégorie de moteur et numéro de série .....	13
Plaque signalétique et marquage CE .....	13
COMMANDES .....	14
Sélecteur de tension.....	14
Écran.....	14
Interrupteur de groupe électrogène .....	14
Commutateur de carburant.....	14
Starter .....	14
Démarreur à rappel .....	15
Disjoncteurs.....	15
Arrêt en cas de faible niveau d'huile .....	16
UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE.....	16
Conditions optimales de fonctionnement du groupe électrogène .....	16
Raccordement au réseau d'alimentation domestique .....	16
Mise à la terre du groupe électrogène .....	16
Utilisation de l'alimentation CA .....	16
Utilisation de l'alimentation CC .....	17
AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR .....	17
Huile moteur .....	17

Carburant .....	17
Inspection visuelle .....	17
DÉMARRAGE DU MOTEUR .....	18
ARRÊT DU MOTEUR .....	18
MAINTENANCE .....	18
Filtre à air – contrôle.....	18
Culasse – nettoyage.....	19
Niveau d'huile moteur – contrôle .....	19
Huile moteur – vidange .....	19
Jeu de soupapes moteur – inspection/réglage.....	20
Tuyau de carburant – remplacement .....	20
Bouchon et filtre du réservoir de carburant – nettoyage.....	20
Groupe électrogène - inspection.....	20
Grille - inspection/nettoyage/ remplacement.....	20
Bougie d'allumage – inspection/ réglage/remplacement .....	20
Inspection visuelle .....	21
ENTREPOSAGE.....	21
Entreposage sur une période de 1 à 3 mois .....	21
Entreposage sur une période supérieure à 3 mois .....	21
DÉPANNAGE .....	23
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....	24
GARANTIE .....	25

## MESSAGES DE SÉCURITÉ

Plusieurs messages spécifiques relatifs à la sécurité peuvent être inscrits sur le groupe électrogène. L'utilisateur doit se familiariser avec tous les messages relatifs à la sécurité.

Il convient de s'assurer que tous les messages relatifs à la sécurité sont lisibles. Nettoyez ou remplacez les messages de sécurité si le texte devient illisible ou que les illustrations s'effacent. Pour nettoyer les messages, utilisez un chiffon, de l'eau et du savon. Ne pas utiliser de solvant, d'essence ni tout autre produit chimique corrosif. Un solvant, de l'essence ou un produit chimique corrosif peut décoller l'adhésif fixant les messages sur le produit.

Remplacez tout message de sécurité abîmé ou manquant. Si un message de sécurité est présent sur une pièce du groupe électrogène qui doit être remplacée, apposez un nouveau message de sécurité sur la pièce de rechange.



### Restez vigilant !

Ce symbole identifie un danger potentiel pouvant causer des blessures ou des dégâts matériels.

Protéger les enfants en les gardant à une distance de sécurité du groupe électrogène.



### Lire le manuel

#### AVERTISSEMENT

Avant tout fonctionnement ou toute utilisation du groupe électrogène, l'utilisateur doit avoir lu et compris les instructions et avertissements fournis dans le manuel de l'utilisateur. Le non-respect des instructions ou avertissements peut entraîner des blessures ou la mort. Il appartient à l'utilisateur d'assurer le bon entretien du produit.

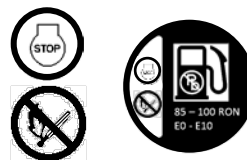


### Monoxyde de carbone

Le fonctionnement d'un groupe électrogène en intérieur peut être fatal en quelques minutes à peine. Les gaz d'échappement émis par un groupe électrogène contiennent du monoxyde de carbone, qui est un poison incolore et inodore. Ne jamais faire fonctionner un groupe électrogène dans une maison ou un garage, même si les portes et fenêtres sont ouvertes.

Pour faire fonctionner un groupe électrogène, toujours le placer à l'extérieur, éloigné des fenêtres, portes et autres conduits d'aération. Toujours prendre en considération la direction et l'intensité du vent afin de s'assurer que le monoxyde de carbone se dispersera dans une direction opposée à toute structure ou tout lieu pouvant abriter des personnes ou des animaux. Toute personne ressentant des vertiges, des maux de tête, des nausées ou de la fatigue doit immédiatement rechercher un endroit lui permettant de respirer de l'air frais et d'obtenir des soins médicaux.

### Avertissement relatif au carburant et aux flammes nues



L'essence est un liquide extrêmement inflammable dont les vapeurs peuvent causer des explosions. Ne pas ravitailler l'unité en carburant près d'une flamme nue. Ne pas ravitailler l'unité en carburant lorsque le moteur est allumé. Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant. Laissez le moteur refroidir avant d'effectuer le ravitaillement en carburant. Ne pas faire déborder le réservoir de carburant. Utilisez uniquement de l'essence sans plomb standard (RON 85 à 100) pour ce produit. Ne pas utiliser d'essence dont la proportion d'éthanol dépasse les 10 %.

### Avant le démarrage



Restez vigilant ! Lisez le manuel de l'utilisateur avant de démarrer l'unité. Ravitaillez l'unité en carburant et en huile avant de la démarrer.

### Risque de pincement ou d'écrasement



La poignée présente un risque de pincement ou d'écrasement. Agissez avec précaution lors de l'insertion et du retrait de la cheville de poignée. Insérez la cheville avant d'utiliser la poignée en position relevée afin de ne pas détériorer la couche de peinture sur la poignée.

## Employez des techniques de levage adaptées



Ne pas tenter de soulever l'unité seul. Soulevez l'unité à plusieurs ou à l'aide d'un dispositif de levage approprié, tel qu'une élingue. Si plusieurs personnes soulèvent l'unité en même temps, tenez l'unité par le châssis, gardez le dos bien droit et soulevez en fléchissant les jambes. Fléchissez les jambes pour abaisser et déposer l'unité.

## Choc électrique/électrocution



Avant tout fonctionnement ou utilisation de cet équipement, l'utilisateur doit avoir lu et compris les instructions et avertissements fournis dans le manuel de l'utilisateur. Le non-respect des instructions ou avertissements entraînera des blessures graves ou la mort.

Ne pas raccorder le groupe électrogène à un réseau de distribution électrique à moins de l'avoir isolé du système. Dans le cas contraire, le passage d'un courant de retour dans le circuit de distribution peut entraîner des blessures corporelles ou la mort.

Ne pas utiliser ce produit dans des conditions humides.

## Surface chaude / ne pas toucher / risque d'incendie



Certains composants ou parties de l'unité peuvent être chauds et causer des brûlures ou autres blessures corporelles. Ne pas mettre ces parties ou composants chauds en contact avec la peau. Utilisez des vêtements ou équipements de protection pour protéger la peau.

Lorsqu'il est chaud, l'échappement présente un risque d'incendie. S'assurer de ne rien laisser d'inflammable à moins de 3 mètres de l'échappement.

## Surface chaude / ne pas toucher



Certains composants ou parties de l'unité peuvent être chauds et causer des brûlures ou autres blessures corporelles. Ne pas mettre ces parties ou composants chauds en contact avec la peau. Utilisez des vêtements ou équipements de protection pour protéger la peau.

## Autres messages

### Mise à la terre



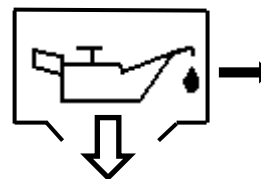
Ce symbole identifie la prise de terre. Se référer à l'article «Mise à la terre du groupe électrogène» pour plus d'informations sur la mise à la terre du générateur.

### Remplissage d'huile / huile Vérifier



Ce symbole identifie l'emplacement du remplissage d'huile et le niveau d'huile chèque.

### Vidange d'huile



Ce symbole identifie l'emplacement du point de vidange d'huile.

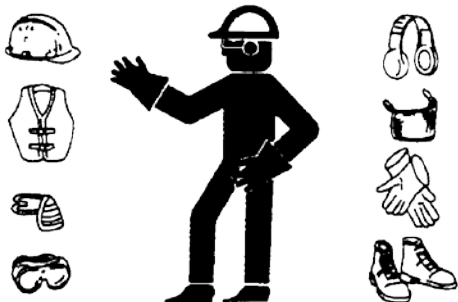
## Exigences particulières

Les équipements électriques, notamment les lignes et les fiches de connexion, doivent être couverts et protégés de l'humidité.

Les disjoncteurs utilisés doivent respecter les spécifications du groupe électrogène. Si un disjoncteur doit être remplacé, utiliser un disjoncteur de rechange présentant le même calibre et les mêmes caractéristiques de performance.

Quelle que soit la configuration d'installation du groupe électrogène, le châssis du groupe électrogène doit disposer d'une connexion à la terre efficace. Une borne de terre est fournie.

Pour une tension électrique de 115 V CA, utilisez des câbles de rallonge de tension nominale supérieure ou égale à 115 V à 16 A. Pour une tension électrique de 230 V CA, utilisez des câbles de rallonge de tension nominale supérieure ou égale à 230 V à 32 A. Utilisez le câble de rallonge le plus court respectant ces spécifications.



- Portez un casque de protection, des lunettes de protection ainsi que tout autre équipement de protection nécessaire.
- En cas de travail effectué à proximité d'un moteur en fonctionnement, utilisez des protections auditives afin de prévenir d'éventuels problèmes d'audition.
- Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux risquant de s'accrocher aux commandes ou à toute autre partie du moteur.
- S'assurer que tous les dispositifs de protection et capots sont correctement fixés sur le moteur.

- Ne jamais verser les liquides de maintenance dans des récipients en verre. Les récipients en verre peuvent se briser.
- Manipulez toutes les solutions de nettoyage avec précaution.

# INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT

## Déclaration de conformité

Une déclaration de conformité UE a été fournie avec le présent produit si celui-ci a été fabriqué **pour être** en conformité avec les exigences spécifiques de l'Union européenne. Consultez la déclaration de conformité UE complète fournie avec le présent produit pour obtenir des précisions concernant les directives applicables. L'extrait ci-dessous est issu d'une déclaration de conformité UE pour les produits déclarés conformes. Il est uniquement applicable aux produits portant la marque CE d'origine apposée par le fabricant mentionné et n'ayant subi aucune modification.

<p><b>Original EU Declaration Of Conformity</b>  <b>Dichiarazione di conformità originale UE</b>  <b>Déclaration de conformité UE originale</b>  <b>Originalversion der EU-Konformitätserklärung</b>  <b>Declaración original de conformidad con las directivas de la UE</b></p>
--



**Manufacturer - Produttore - Fabricant - Hersteller - Fabricante:** CATERPILLAR INC. 100 N.E. ADAMS STREET PEORIA, IL 61629, USA

**Person authorised to compile the Technical File and to communicate relevant part or parts of the Technical File to the Authorities of European Union Member States on request - Persona autorizzata a compilare il fascicolo tecnico e a inviare una parte o parti del fascicolo tecnico alle autorità competenti degli Stati membri dell'Unione europea, su richiesta - Persona autorisée à compiler le dossier technique et à communiquer une ou des parties pertinentes dudit dossier technique aux autorités des États membres de l'Union européenne sur demande - Person, die bevollmächtigt ist, die technischen Unterlagen zusammenzustellen und den Behörden der Mitgliedstaaten der Europäischen Union den/die relevanten Teil(e) der technischen Unterlagen mitzuteilen - Persona autorizada para preparar el archivo técnico y comunicar la parte o partes pertinentes del archivo técnico a las autoridades de los Estados miembros de la Unión Europea previa petición:**

Standards & Regulations Manager, Caterpillar France S.A.S  
 40, Avenue Leon-Blum, B.P. 55, 38041 Grenoble Cedex 9, France

**I, the undersigned, \_\_\_\_\_, hereby certify that the equipment specified hereunder - Il sottoscritto, \_\_\_\_\_, con la presente certifica che l'apparecchiatura specificata di seguito - Je, soussigné, \_\_\_\_\_, certifie par la présente que l'équipement spécifié ci-dessous - Ich, der Unterzeichnete, \_\_\_\_\_, bescheinige hiermit, dass die nachfolgende Maschine - Yo, el abajo firmante \_\_\_\_\_, por la presente certifico que el equipo especificado a continuación**

**Description - Descrizione - Description - Beschreibung - Descripción:**

Generic Denomination - Denominazione generica - Dénomination générique - Allgemeine Bezeichnung - Denominación Genérica:	Low power generator set- Gruppo elettrogeno bassa tensione - Groupe électrogène faible puissance - Niederleistungsstromaggregat - Generador de baja potencia
Function - Funzione - Fonction - Funktion - Función:	Power generator- Generazione di corrente - Groupe électrogène - Generator - Generador de electricidad
Model/Type - Modello / Tipo - Modèle/Type - Modell/Typ - Modelo/tipo:	<b>RP2500, RP3100, RP4400</b>
Serial Number - Numero di serie - Numéro de série - Seriennummer - Número de serie:	
Commercial Name - Nome commerciale - Nom commercial - Handelsbezeichnung - Nombre comercial:	Caterpillar

Fulfills all the relevant provisions of the following Directives - É conforme a tutte le rilevanti disposizioni delle seguenti Direttive - Est conforme à toutes les dispositions pertinentes des directives suivantes - Alle einschlägigen Bestimmungen der folgenden Richtlinien erfüllt - Cumple todas las disposiciones pertinentes de las directivas siguientes

Directives - Direttive - Directives - Richtlinien - Directivas	Notified Body - Organismo Notificato - Organisme notifié - Benannte Stelle - Organismo notificado	Document no. - Documento n. - Numéro de document - Dokument nr. - n.º de documento
2006/42/EC	N/A	-
2014/30/EU	N/A	-
2000/14/EC amended by - modificato da - modifiée par - geändert durch - modificada por: 2005/88/EC (1)		

- (1) Guaranteed Sound Power Level- Livello di potenza sonora garantito - Niveau de puissance acoustique garanti - Garantierter Schallleistungspegel - Nivel de potencia acústica garantizado- \_\_\_\_\_ dB(A)  
 Representative Equipment Type Sound Power Level - Livello di potenza sonora rappresentativo del tipo di apparecchiatura - Niveau de puissance acoustique du type d'équipement représentatif - Maschinentyprepräsentativer Schallleistungspegel - Nivel de potencia acústica del tipo de equipo representativo- \_\_\_\_\_ dB(A)  
 P<sub>a</sub> (ISO 8528-1:1993) - \_\_\_\_\_ ekW  
 Technical Documentation accessible through person listed above authorised to compile the Technical File - Documentazione tecnica accessibile tramite la persona sopraindicata autorizzata a compilare il Fascicolo Tecnico - La documentation technique est disponible auprès de la personne listée ci-dessus qui est autorisée à compiler le dossier technique - Sie erhalten die Technische Dokumentation über die oben genannte Kontaktperson, die zur Erstellung der Technischen Unterlagen berechtigt ist - Documentación técnica accesible a través de la persona mencionada anteriormente, autorizada para preparar el archivo técnico

**Harmonised Standards taken into consideration - Norme armonizzate prese in considerazione - Normes harmonisées prises en compte - Angewandte harmonisierte Normen - Estándares armonizados tomados en consideración:** EN 12601:2010; EN 60204-1:2006/A1:2009; EN 61000-6-1:2007; EN 55012:2007+A1

**Done at - Luogo - Fait à - Ort der Unterzeichnung - En**

**Signature - Firma - Signature - Unterschrift - Firma**

**Date - Data - Date - Datum - Fecha**

**Name/Position - Nome / Ruolo - Nom/Titre - Name/Position - Nombre/Cargo**

N.B. : les informations ci-dessus sont correctes à la date du 19 septembre 2016, mais peuvent faire l'objet de mises à jour. Se référer à la déclaration de conformité fournie avec l'équipement pour obtenir des informations plus précises.



## Informations acoustiques

**N.B.** : les informations relatives au niveau acoustique concernent les équipements dans les pays de l'Union européenne et dans les pays ayant adopté les directives de l'Union européenne.

### ATTENTION

Une protection auditive peut s'avérer nécessaire quand l'utilisateur travaille à proximité d'un groupe électrogène en fonctionnement.

Les niveaux acoustiques varient en fonction de la configuration du groupe électrogène et de son installation finale.

Se référer au tableau suivant pour connaître les niveaux acoustiques :

Modèle	RP2500 EU / UK	RP3100 EU / UK	RP4400 EU / UK
Niveau de mesure de puissance sonore dB (A)	93	93	96
Niveau de puissance sonore garanti dB (A)	96	96	97
Niveau de pression sonore à 1m dB (A)	79	80	83

**N.B.** : les niveaux acoustiques précédemment cités sont entendus comme des niveaux d'émission. Les niveaux acoustiques précédemment cités ne constituent pas nécessairement des niveaux acoustiques sécuritaires. Il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et le niveau d'exposition. La corrélation entre les niveaux d'émission et le niveau d'exposition ne permet pas de déterminer si des précautions supplémentaires sont nécessaires.

Se référer à la liste ci-dessous pour connaître les facteurs influençant le niveau d'exposition :

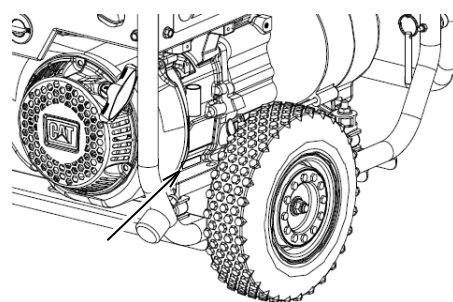
- Les caractéristiques de la zone d'installation du groupe électrogène
- Les autres sources de bruit
- Le nombre d'équipements et autres processus adjacents
- La durée d'exposition au bruit

Ces informations permettront à l'utilisateur de l'équipement d'évaluer les dangers et les risques.

## Usage prévu

Le présent groupe électrogène portable Cat<sup>®</sup> a été conçu pour fournir une alimentation électrique dans les zones dépourvues de réseau électrique ou en cas d'urgence lors d'une panne d'alimentation touchant le réseau électrique. NE PAS essayer d'alimenter toutes les infrastructures d'une maison ou de toute autre structure à l'aide de cette unité. NE PAS essayer d'alimenter un panneau électrique avant d'avoir isolé ce panneau du réseau électrique au préalable.

## Classe d'émission



Les informations de certification d'émission est située sur le carter moteur.

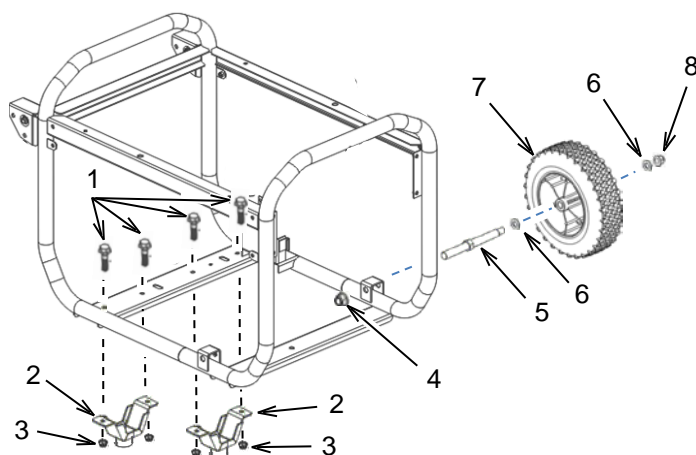
**Classe d'émission du RP2500EU, RP2500UK, RP3100EU and RP3100UK :**

***RATO R210-V***  
***e11\*97/68SA\*2012/46\*3391\*00(II)***

**Classe d'émission du RP4400EU and RP4400UK :**

***RATO R300-V***  
***e11\*97/68SA\*2012/46\*3392\*00(II)***

## MONTAGE



### Montage des pieds

1. Placez le châssis de l'unité sur des cales afin de disposer d'un espace suffisant pour installer les pieds et les roues.
2. Alignez les trous de fixation du support de pied (2) avec les trous de fixation sur le châssis.
3. Insérez un boulon de 8 mm (1) dans chaque trou de fixation.
4. Placez un écrou de 8 mm (3) sur chaque boulon et serrez-le à la main.
5. Répétez les étapes 2 à 4 pour monter l'autre pied.
6. Serrez fermement les quatre écrous.

### Huile

Suivez la procédure « Niveau d'huile moteur – contrôle » pour ajouter un volume correct d'huile dans l'unité, tel qu'indiqué dans le tableau de spécifications.

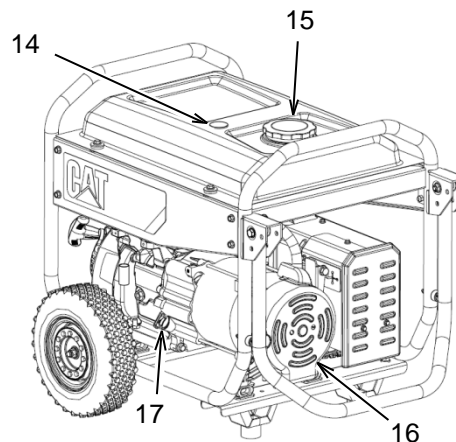
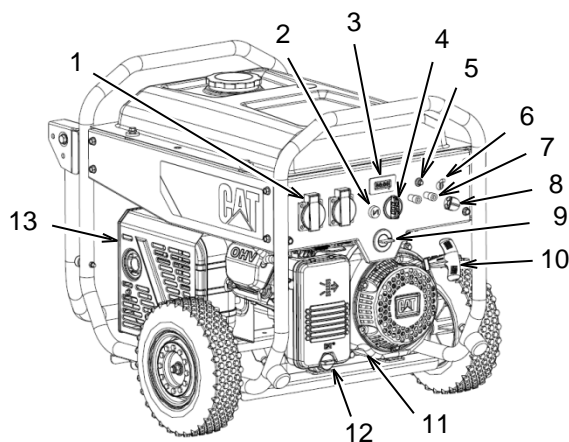
### Montage des roues

1. Insérez l'extrémité courte de l'essieu (5) dans le support de montage du châssis.
2. Montez un écrou de 10 mm (4) sur l'essieu et serrez-le fermement contre le châssis.
3. Placez une grande rondelle (6) sur l'extrémité longue de l'essieu et insérez la roue (7) face boulonnée vers l'extérieur.
4. Placez une grande rondelle (6) sur l'essieu.
5. Placez un contre-écrou de 10 mm (8) sur l'essieu et serrez-le fermement.
6. Répétez les étapes 1 à 5 pour monter l'autre roue.
7. Retirez les cales.

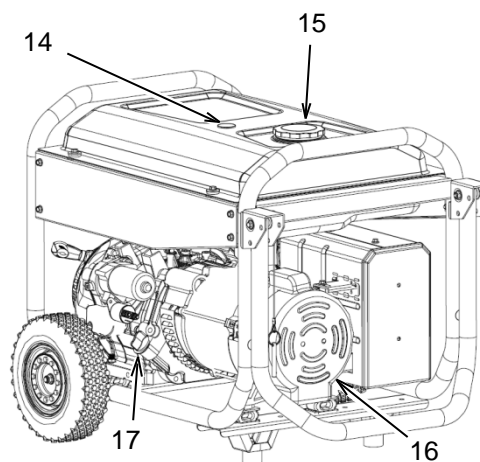
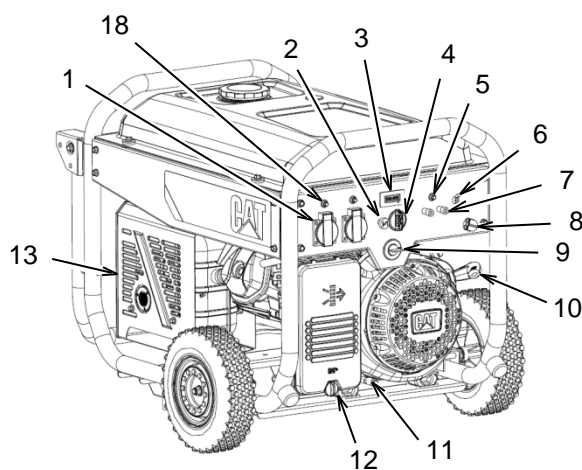
# IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

Union européenne

RP2500EU et RP3100EU



RP4400EU

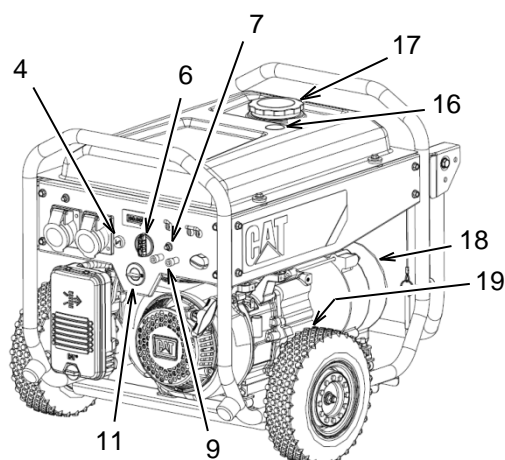
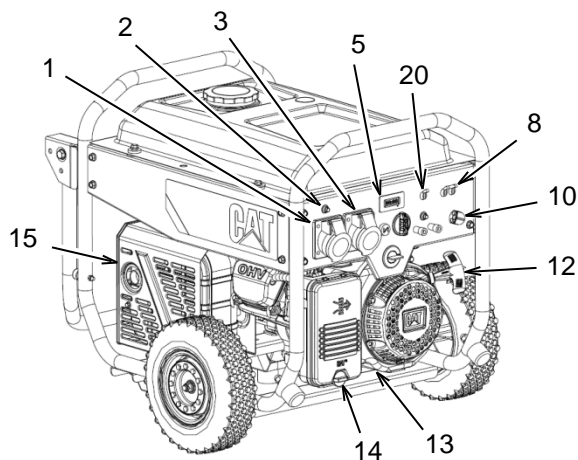


- 1) Prise de courant – 230 V CA (2)
- 2) Bouton de starter
- 3) Écran
- 4) Interrupteur de groupe électrogène
- 5) Disjoncteur CC
- 6) Disjoncteur CA
- 7) Sorties CC
- 8) Éclairage du panneau de commande
- 9) Soupape de carburant

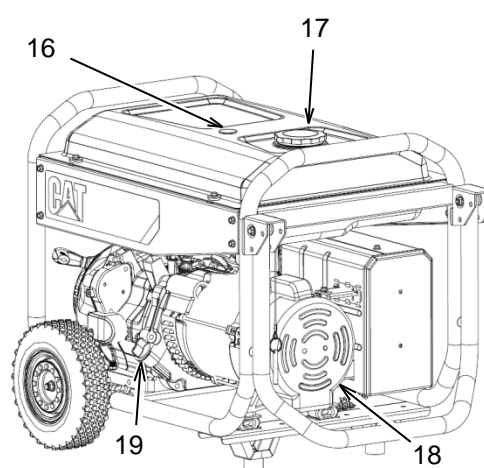
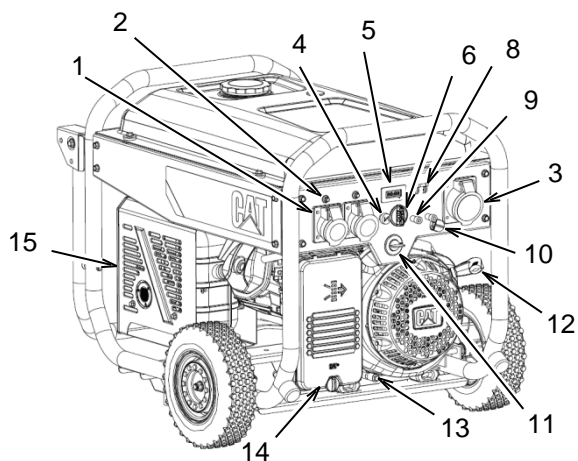
- 10) Démarreur à rappel
- 11) Vidange d'huile
- 12) Filtre à air complet
- 13) Silencieux
- 14) Jauge à carburant
- 15) Bouchon de carburant
- 16) Alternateur
- 17) Orifice de remplissage d'huile
- 18) Disjoncteur CA

## Royaume-Uni

### RP2500UK et RP3100UK



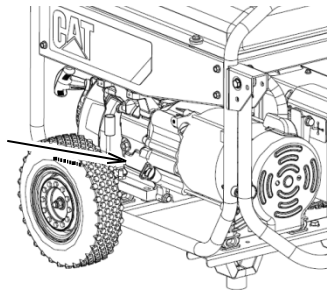
### RP4400UK



- 1) Prise de courant – 115 V CA (2)
- 2) Disjoncteur
- 3) Prise de courant – 230 V CA
- 4) Bouton de starter
- 5) Écran
- 6) Interrupteur de groupe électrogène
- 7) Disjoncteur CC
- 8) Disjoncteur
- 9) Bornes CC
- 10) Éclairage du panneau de commande
- 11) Soupape de carburant

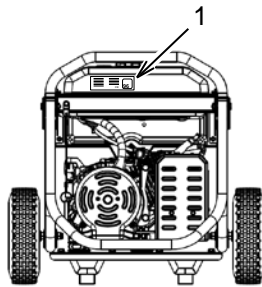
- 12) Poignée de démarreur
- 13) Vidange d'huile
- 14) Filtre à air complet
- 15) Silencieux
- 16) Jauge à carburant
- 17) Bouchon de carburant
- 18) Alternateur
- 19) Jauge/orifice de remplissage d'huile
- 20) Sélecteur de tension (Royaume-Uni uniquement)

## Catégorie de moteur et numéro de série



Les groupes électrogènes Cat® sont identifiés à l'aide de numéros de modèle, de numéros de série et de spécifications de performance. Le numéro de série est gravé sur le bloc-moteur près de l'orifice de remplissage d'huile.

## Plaque signalétique et marquage CE



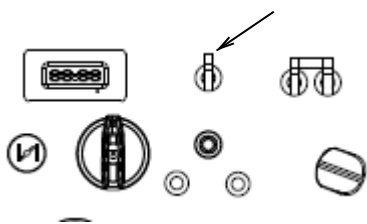
**N.B.** : la plaque de marquage CE (1) est apposée sur les produits qui sont certifiés aux normes de l'Union européenne en vigueur au moment de la fabrication.

La plaque de marquage CE des équipements conformes à la directive 2006/42/CE contient les informations ci-dessous.

- Puissance nominale (kW)
- Facteur de puissance
- Fréquence (Hz)
- Poids typique de l'équipement (kg)
- Tension (V)
- Courant nominal (A)
- Année de construction
- Catégorie de moteur
- Catégorie de performance
- Catégorie de qualité
- Niveau acoustique

## COMMANDES

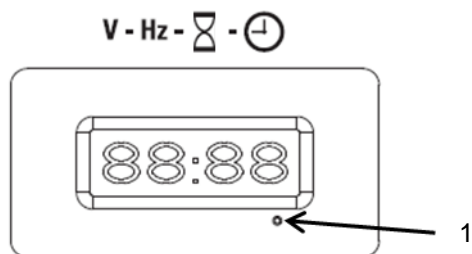
### Sélecteur de tension (Le cas échéant)



RP2500UK et RP3100UK unités destinées à être utilisées au Royaume-Uni ont un commutateur de sélecteur de tension. Le sélecteur de tension détermine lequel des réceptacles est alimenté. Réglage l'interrupteur à 115VCA fournit l'alimentation à la prise 115 VCA. Réglage l'interrupteur à 230VCA fournit l'alimentation à la prise 230VCA. Veillez à sélectionner la tension nécessaire avant de démarrer l'unité et la connexion d'un cordon d'alimentation et de l'équipement.

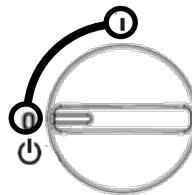
- Réglez le commutateur sélecteur de tension selon l'exigence de l'équipement que vous voulez fournir du courant à.
- NE PAS utiliser le sélecteur de tension lorsque l'appareil est en cours d'exécution. Des blessures, des dommages à la génératrice, ou des dommages à l'équipement peut se produire.

### Écran



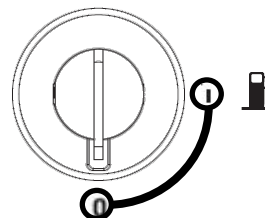
Le groupe électrogène est équipé d'un écran affichant la tension, la fréquence, le nombre total d'heures de fonctionnement et le nombre d'heures de fonctionnement actuel. Appuyez sur l'interrupteur à bascule (1) pour parcourir les différentes mesures.

### Interrupteur de groupe électrogène



Pour démarrer le groupe électrogène, tournez l'interrupteur du groupe électrogène en position marche « I » avant de démarrer le groupe électrogène. Pour arrêter le groupe électrogène, tournez l'interrupteur du groupe électrogène en position d'arrêt « 0 ».

### Commutateur de carburant



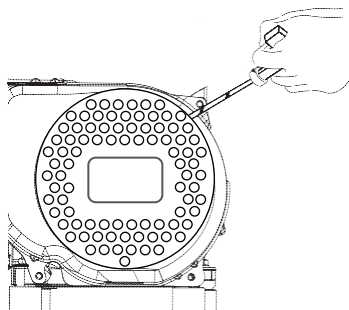
Le commutateur de carburant contrôle le débit de carburant du réservoir au carburateur. Tournez le commutateur de carburant en position marche « I » avant de démarrer le moteur. Toujours tourner le commutateur de carburant en position d'arrêt « 0 » après avoir arrêté le moteur.

### Starter



Le starter permet d'enrichir le mélange au démarrage d'un moteur froid. Si le moteur est froid, tirez le starter à fond avant de démarrer le moteur. Une fois que le moteur démarre, repoussez lentement le starter.

## Démarreur à rappel

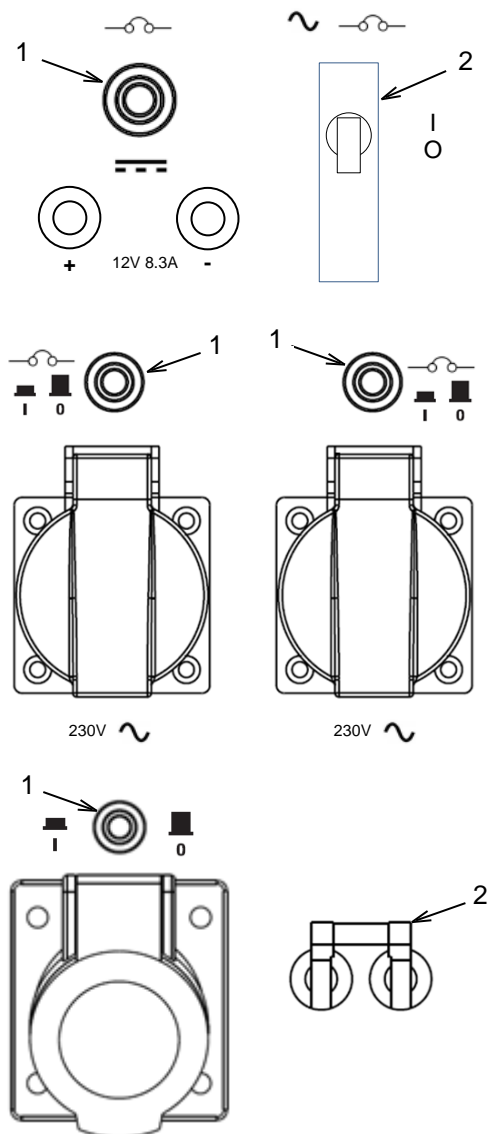


Pour démarrer le moteur, tirez doucement sur la poignée du démarreur jusqu'à sentir une résistance, puis tirez à fond sur la poignée du démarreur d'un coup sec en s'assurant de ne pas faire rentrer la main en contact avec le châssis.

Dans des circonstances normales, vous ne doit pas relâcher la poignée du démarreur et de lui permettre de revenir rapidement sur le moteur. Accompagnez lentement le retour de la poignée dans sa position d'origine afin d'éviter tout endommagement du démarreur. Cependant, dans certaines circonstances, la rotation du moteur pourrait inverser au cours d'une tentative de démarrage. Cela pourrait entraîner la poignée étant tirée vers le moteur avec une plus grande vigueur. Si cela se produit la poignée doit être libéré immédiatement pour éviter toute blessure.

## Disjoncteurs

Le groupe électrogène est équipé de disjoncteurs conçus pour protéger l'unité et le courant qui la traverse contre les courts-circuits ou les surcharges. Si le disjoncteur se déclenche, déterminez la raison de ce déclenchement avant de le réenclencher.



Les groupes électrogènes peuvent être équipés de disjoncteurs en forme de bouton-poussoir (1) ou d'interrupteur (2). Ces disjoncteurs se déclenchent automatiquement en cas de surcharge ou d'anomalie. Une fois l'anomalie corrigée, il est nécessaire de réenclencher manuellement les disjoncteurs. Il est possible de déclencher manuellement les disjoncteurs en forme d'interrupteur pour couper le courant au niveau des prises.



## Arrêt en cas de faible niveau d'huile

Le groupe électrogène est équipé d'un mécanisme d'arrêt en cas de faible niveau d'huile qui est conçu pour protéger le moteur contre les dommages que pourrait entraîner un niveau d'huile insuffisant dans le carter. Lorsque le niveau d'huile dans le carter devient inférieur à la limite de fonctionnement sécuritaire, le mécanisme d'arrêt en cas de faible niveau d'huile arrête automatiquement le moteur.

## UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

### Conditions optimales de fonctionnement du groupe électrogène

- Température : -5 °C à 40 °C
- Humidité inférieure à 95 %
- Altitude au-dessus du niveau de la mer : 1000 m.

Si les conditions d'exploitation se situent en dehors des valeurs optimales, la puissance de sortie sera réduite. Typiquement la puissance est réduite de 1% pour chaque tranche de 100 m au dessus du niveau de la mer.

### Transport

**N.B.** : si l'unité contient du carburant, NE PAS la transporter dans la cabine passager d'un véhicule. L'inhalation de vapeurs présente un risque pour la sécurité. En cas de transport dans un véhicule commercial, il est recommandé d'utiliser uniquement des véhicules dont la cabine passager est séparée du reste du véhicule par une cloison.



Vidangez l'intégralité du carburant du réservoir du produit. S'assurer que le produit ne peut pas démarrer. Installez l'unité dans une remorque ou à l'arrière d'un camion. Ne pas tenter de soulever l'unité seul. Soulevez l'unité à plusieurs ou à l'aide d'un dispositif de levage approprié, tel qu'une élingue. Si plusieurs personnes soulèvent l'unité en même temps, tenez l'unité par le châssis, gardez le dos bien droit et fléchissez les jambes. Fléchissez les jambes pour abaisser et déposer l'unité.

## Positionnement

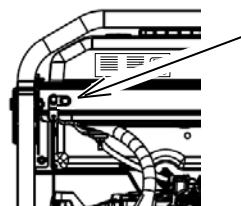
Pour faire fonctionner l'unité, toujours la positionner à l'extérieur, à un emplacement éloigné des fenêtres, portes et autres conduits d'aération. Installez l'unité sur une surface aussi plane que possible. L'inclinaison ne doit pas excéder 4 degrés.

## Raccordement au réseau d'alimentation domestique

Ce groupe électrogène doit être installé conformément à toutes les réglementations et normes électriques locales applicables. Le groupe électrogène doit être isolé du réseau électrique et son raccordement doit être contrôlé par un électricien qualifié.

## Mise à la terre du groupe électrogène

Le groupe électrogène doit être correctement mis à la terre afin de garantir des performances moteur optimales et de réduire le risque de choc électrique. Utilisez la borne de terre pour mettre à la terre le groupe électrogène de manière correcte. Avant d'utiliser la borne de terre, consultez un électricien qualifié, un inspecteur en électricité ou un organisme local agréé pour connaître les normes et arrêtés locaux applicables à l'usage prévu du groupe électrogène.



La connexion à la terre est situé à côté du boulon qui attache la goupille de verrouillage de la poignée sur le châssis.

## Utilisation de l'alimentation CA

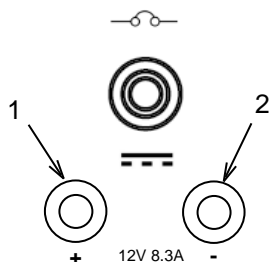
NE PAS créer de surcharge de courant dans le groupe électrogène. Le dépassement de la puissance nominale du groupe électrogène peut endommager celui-ci ainsi que les appareils électriques auxquels il est raccordé.

Les appareils motorisés nécessitent un courant de démarrage élevé. S'assurer que la puissance d'alimentation totale de ce type d'appareil ne dépasse pas la puissance nominale du groupe électrogène.



Lorsque le groupe électrogène doit alimenter plusieurs charges ou appareils, commencez par connecter l'appareil nécessitant le courant de démarrage le plus élevé, puis celui nécessitant le deuxième courant de démarrage le plus élevé et ainsi de suite jusqu'au courant de démarrage le moins élevé.

## Utilisation de l'alimentation CC



Les bornes CC + (1) et - (2) permettent d'alimenter des charges CC moins importantes et d'alimenter des batteries.

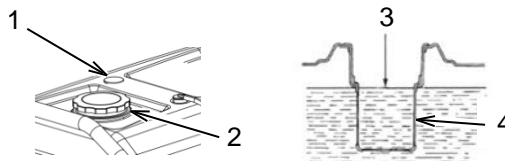
Pour éviter d'endommager l'unité ou les appareils qu'elle alimente, s'assurer de connecter les charges correctement. La borne rouge (+) est la sortie positive et la borne noire(-) est la sortie négative. La puissance ne doit pas dépasser 100 W. Le dispositif de protection contre les surintensités CC se déclenche automatiquement en cas de surcharge ou de mauvaise connexion. Lorsque la protection contre les surintensités se déclenche, le bouton correspondant se dégage. Dans ce cas, attendez quelques minutes puis enfoncez le bouton pour rétablir le circuit. Si le bouton se dégage de nouveau, identifiez la cause et corrigez le problème avant de réessayer.

## AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR

### Huile moteur

Contrôlez le niveau d'huile avant chaque utilisation. Suivez la procédure à la section « Niveau d'huile moteur – contrôle » du présent manuel.

## Carburant



1. Contrôlez la jauge de carburant (1).
2. Si le niveau de carburant est faible, retirez le bouchon de carburant (2).
3. Contrôlez le filtre. Le nettoyer s'il est encrassé. Suivez les instructions à la section « Bouchon et filtre du réservoir de carburant – nettoyage ».
4. Ajoutez du carburant. Il est fortement recommandé d'utiliser un stabilisateur de carburant, car l'unité peut être entreposée pendant une longue durée avant d'être utilisée.
5. Remettez le bouchon en place après le ravitaillement.

Prenez les précautions nécessaires lors du ravitaillement en carburant pour éviter toute blessure corporelle :

- Ravitaillez le groupe électrogène en carburant dans un espace bien ventilé.
- Toujours arrêter le moteur avant de ravitailler en carburant.
- Laisser le moteur refroidir avant de ravitailler en carburant.
- Ne pas fumer pendant le ravitaillement en carburant du groupe électrogène.
- Ne pas ravitailler le groupe électrogène en carburant près d'une flamme nue ou d'une source d'étincelles.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant au-delà de la limite de remplissage (3).
- Évitez tout contact répété ou prolongé avec la peau.
- Évitez de respirer les vapeurs de carburant pendant une durée prolongée.

Pour éviter d'endommager le groupe électrogène :

- Utilisez de l'essence sans plomb de taux d'octane (RON) plus grand que 85.
- Ne pas verser d'huile dans l'essence.
- Ne pas utiliser d'essence dont la proportion d'éthanol dépasse les 10 %.
- Ne pas utiliser de l'essence usagée.
- Évitez toute introduction de saleté ou d'eau dans le réservoir de carburant.

## Inspection visuelle

Avant chaque utilisation, effectuez une inspection visuelle de l'unité, tel que décrit plus

loin dans le présent manuel.

## DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Isolez le groupe électrogène du réseau électrique.
2. Déconnectez tout appareil électrique branché sur les prises.
3. Tournez le commutateur de carburant en position marche « I ».
4. Tournez les disjoncteurs CA manuels en position d'arrêt « 0 ».
5. Si le moteur est froid, tirez le starter.
6. Tournez l'interrupteur du groupe électrogène en position marche « I ».
7. Tirez doucement sur la poignée du démarreur jusqu'à sentir une résistance, puis tirez à fond sur la poignée du démarreur d'un coup sec, en s'assurant de ne pas faire rentrer la main en contact avec le châssis. Si le moteur ne démarre pas, répétez l'étape 7 jusqu'à ce que le moteur démarre.
8. Une fois le moteur chaud, repoussez lentement le starter.
9. Tournez le disjoncteur CA en position de marche « I ».

## ARRÊT DU MOTEUR

1. Déconnectez le groupe électrogène / débrancher tous les appareils électriques.
2. Tournez le disjoncteur CA manuel en position d'arrêt « 0 ».
3. Tournez l'interrupteur du groupe électrogène en position d'arrêt « 0 ».
4. Tournez le commutateur de carburant en position d'arrêt « 0 ».

**N.B.** : pour couper le moteur en cas d'urgence, tournez l'interrupteur du groupe électrogène en position d'arrêt « 0 ».

## MAINTENANCE

S'assurer d'avoir lu et compris l'ensemble des informations de sécurité, avertissements et instructions avant d'effectuer les procédures de maintenance.

Pour déterminer les intervalles corrects de maintenance, se référer aux délais fournis en heures de fonctionnement ou en durée calendaire, SELON LA PREMIÈRE OCCURRENCE.

Arrêtez le moteur avant d'effectuer toute procédure de maintenance. Placez le moteur en position horizontale et retirez le câble de la bougie d'allumage afin d'empêcher le

démarrage du moteur. Ne pas faire fonctionner le moteur dans une pièce non ventilée ou tout autre espace fermé.

### Dès que nécessaire :

Bouchon et filtre du réservoir de carburant – nettoyage

### À chaque utilisation :

Niveau d'huile moteur – contrôle  
Inspection visuelle

### 20 premières heures de fonctionnement ou 1 mois :

Huile moteur – vidange

### Tous les mois :

Groupe électrogène – inspection

### Toutes les 50 heures de fonctionnement ou tous les 3 mois :

Filtre à air – contrôle  
Pare-étincelles –  
inspection/nettoyage/remplacement

### Toutes les 100 heures de fonctionnement ou tous les 6 mois :

Huile moteur – vidange  
Bougie d'allumage –  
inspection/réglage/remplacement

### Toutes les 300 heures de fonctionnement ou 1 fois par an :

Culasse – nettoyage  
Jeu de soupapes moteur – contrôle

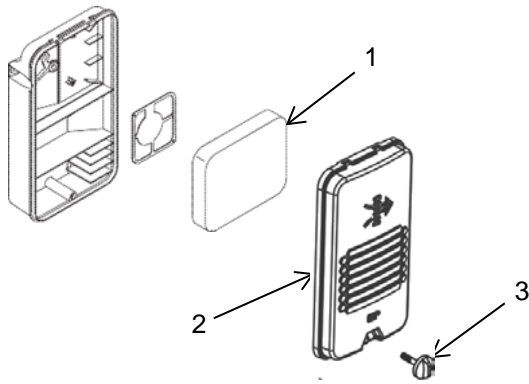
### Tous les 2 ans :

Tuyau de carburant – remplacement

### Filtre à air – contrôle

Un filtre à air encrassé réduit le débit d'air dans le carburateur, augmente la consommation de carburant et peut endommager le moteur. Pour conserver le groupe électrogène dans un bon état de fonctionnement, nettoyez le filtre à air régulièrement. Un nettoyage plus fréquent est nécessaire si le groupe électrogène est utilisé dans des espaces très poussiéreux.

**N.B.** : ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène sans filtre à air. Le moteur d'un groupe électrogène fonctionnant sans filtre à air subira une usure rapide.



Retirez le boulon du couvercle de filtre à air (3) et déposez le couvercle du filtre à air (2). Vérifiez que le filtre à air (1) est propre et intact. Lavez le filtre à air s'il est encrassé. Remplacez le filtre à air s'il est endommagé.

Pour laver le filtre, utilisez un solvant non inflammable ou un mélange de détergent ménager et d'eau tiède. Rincez le filtre abondamment pour le débarrasser de toute trace de solution de nettoyage. Une fois le filtre sec, versez de l'huile moteur sur celui-ci. Ensuite, pressez le filtre pour répartir l'huile dans l'ensemble du filtre et retirez l'excédent d'huile.

**N.B.** : ne pas essorer le filtre. L'essorage peut endommager le filtre.

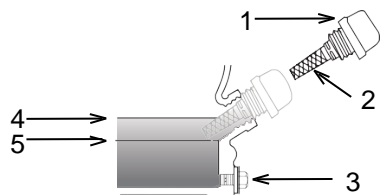
Remettez le filtre dans son logement. Remettez en place le couvercle sur le filtre et insérez le boulon du couvercle de filtre à air. Serrez le boulon du couvercle à la main.

## Culasse – nettoyage

Seul un personnel d'entretien qualifié est autorisé à effectuer cette procédure de maintenance. Contactez le centre d'entretien/SAV local pour planifier cette maintenance.

## Niveau d'huile moteur – contrôle

Pour vérifier le niveau d'huile moteur, toujours placer le groupe électrogène sur une surface plane et s'assurer que le moteur est arrêté.



1. Retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile (1) et essuyez la jauge de niveau d'huile (2) pour la

nettoyer.

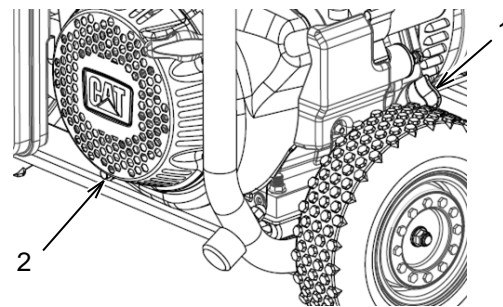
2. Pour contrôler le niveau d'huile, insérez la jauge de niveau d'huile dans le col de remplissage. Ne pas visser le bouchon du remplisseur lors du contrôle de niveau d'huile.
3. Si le niveau d'huile est faible (5), ajoutez de l'huile moteur préconisée jusqu'à atteindre le niveau supérieur marqué (4) sur la jauge de niveau d'huile. Utilisez le tableau ci-dessous pour déterminer la viscosité d'huile à utiliser.

Viscosités de lubrifiant préconisées en fonction de la température ambiante				
Viscosités d'huile	°C		°F	
	Min	Max	Min	Max
SAE 0W-40	-40	40	-40	104
SAE 5W-40	-30	50	-22	122
SAE 10W-30	-18	40	0	104
SAE 15W-40	-10	50	14	122

4. Après avoir ajouté de l'huile, revissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile.

**N.B.** : ne pas utiliser d'huile moteur non détergente ou pour moteurs à deux temps. Ce type d'huile peut endommager le moteur.

## Huile moteur – vidange



1. Faites fonctionner le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne une température normale de fonctionnement (environ 20 minutes). Arrêtez le moteur.
2. Pour vidanger l'huile, retirez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile (1) et le bouchon de vidange (2). Vidangez l'huile dans un récipient adapté.
3. Remettez en place le bouchon de vidange et vissez-le selon un couple de  $11 \pm 1$  N m.
4. Remplissez le réservoir d'huile et contrôlez le niveau d'huile. Se référer

à la section « Niveau d'huile moteur – contrôle ».

5. Revissez le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile.
6. Éliminez l'huile usagée auprès des services d'élimination des déchets agréés.

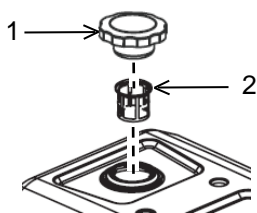
### Jeu de soupapes moteur – inspection/réglage

Seul un personnel d'entretien qualifié est autorisé à effectuer cette procédure de maintenance. Contactez le centre d'entretien/SAV local pour planifier cette maintenance.

### Tuyau de carburant – remplacement

Seul un personnel d'entretien qualifié est autorisé à effectuer cette procédure de maintenance. Contactez le centre d'entretien/SAV local pour planifier cette maintenance.

### Bouchon et filtre du réservoir de carburant – nettoyage



Essuyez le bouchon de carburant (1) et la surface environnante avant de retirer le bouchon de carburant. L'essuyage du bouchon de carburant et de sa surface environnante avant le retrait du bouchon permet de réduire les éléments contaminants pouvant pénétrer dans le circuit de carburant.

Si des débris se sont accumulés dans le filtre à carburant (2), retirez le filtre et rincez-le pour éliminer tous les débris. Laissez sécher le filtre avant de le remettre en place.

### Groupe électrogène - inspection

Une fois par mois, démarrez le moteur et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne une température normale de fonctionnement (environ 20 minutes). Branchez un appareil et mettez-le en marche pour s'assurer que le groupe électrogène alimente l'appareil en électricité. Une fois qu'il est confirmé que le groupe électrogène fournit une alimentation électrique, arrêtez l'appareil et débranchez-le. Arrêtez ensuite le groupe électrogène.

### Grille - inspection/nettoyage/remplacement

Une grille est montée sur la sortie d'échappement du silencieux. Nettoyez la grille à l'aide d'une brosse métallique douce au bout de 50 heures ou 3 mois de fonctionnement. Remplacez la grille au bout de 100 heures de fonctionnement ou dès qu'elle est endommagée.

#### Surface chaude



#### AVERTISSEMENT

Certains composants ou parties de l'unité peuvent être chauds et causer des brûlures ou autres blessures corporelles. Ne pas mettre ces parties ou composants chauds en contact avec la peau. Utilisez des vêtements ou équipements de protection pour protéger la peau.

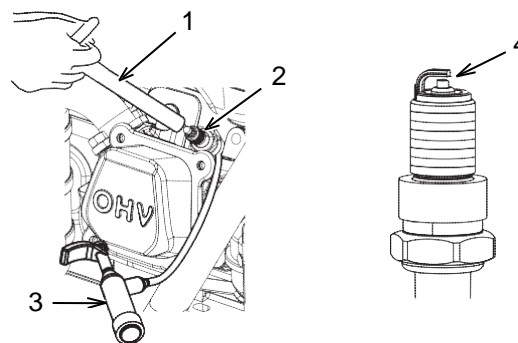
NE PAS effectuer cette procédure de maintenance tant que le silencieux est encore chaud.

Retirez les vis fixant la grille au silencieux. Déposez la grille. Contrôlez la grille. Nettoyez la grille avec précaution à l'aide d'une brosse métallique douce. Remplacez la grille si elle est endommagée.

Pour mettre en place une nouvelle grille, alignez les trous de fixation de la grille sur les trous de fixation correspondant du silencieux. Insérez les vis et vissez-les fermement.

### Bougie d'allumage – inspection/réglage/remplacement

Se référer à la section « Spécifications » du présent manuel pour connaître la référence de bougie d'allumage et l'écartement des électrodes approprié pour chaque produit.



1. Déposez le panneau latéral.

2. Retirez le câble de la bougie d'allumage (3).
3. Retirez la bougie d'allumage (2) à l'aide de la clé à bougie (1) ou d'une clé à cliquet avec douille à bougie.
4. Effectuez un contrôle visuel de la bougie pour vérifier la présence éventuelle de dommages. Si l'isolant est fissuré, remplacez la bougie d'allumage. Si l'électrode est endommagée, remplacez la bougie d'allumage.
5. Mesurez l'écartement des électrodes (4) à l'aide d'un calibre d'épaisseur. Réglez l'écartement à la valeur qui convient en pliant l'électrode latérale en douceur. Se référer à la section « Spécifications » pour connaître l'écartement des électrodes approprié pour chaque produit.
6. Contrôlez la rondelle de la bougie d'allumage pour s'assurer qu'elle est en bon état de fonctionnement. Remplacez la rondelle si elle est endommagée.
7. Remettez en place la bougie d'allumage et vissez-la selon un couple de  $22 \pm 2$  N m. NE PAS effectuer un vissage trop serré, qui pourrait endommager le moteur.

## Inspection visuelle

Effectuez une inspection visuelle de l'unité avant de démarrer le moteur. Contrôlez les points suivants :

- Niveau d'huile adéquat
- Niveau de carburant adéquat
- Bonne qualité du carburant
- Fuites de liquides
- Dispositifs de serrage desserrés
- Boulons desserrés
- Fissures sur le tuyau de carburant
- Câbles desserrés ou effilochés
- Accumulation de débris

Par ailleurs, s'assurer que :

- le câble de mise à la terre est correctement raccordé,
- les disjoncteurs sont en position d'arrêt « 0 ».

## ENTREPOSAGE

Lorsqu'un groupe électrogène est entreposé, l'humidité peut se condenser dans les enroulements. Afin de limiter les phénomènes de condensation, le groupe électrogène doit toujours être entreposé dans un endroit sec. Recouvrez le groupe électrogène d'une housse de protection qui le recouvre jusqu'au sol. La housse ne doit

pas être trop serrée autour du groupe électrogène pour permettre une bonne ventilation.

### Entreposage sur une période de 1 à 3 mois

Débarrassez le groupe électrogène de toute trace de saleté, de rouille, de graisse et d'huile. NE PAS utiliser de nettoyeur à haute pression pour nettoyer le groupe électrogène. Inspectez l'extérieur. Effectuez toutes les réparations nécessaires.

Ajoutez du stabilisateur de carburant dans le réservoir de carburant afin de ralentir la détérioration du carburant. Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant 10 minutes pour s'assurer que le stabilisateur de carburant a été aspiré dans le carburateur. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

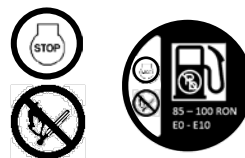
Tournez la soupape de carburant en position d'arrêt « 0 ».

Déplacez le groupe électrogène vers son emplacement d'entreposage. Recouvrez le groupe électrogène.

### Entreposage sur une période supérieure à 3 mois

Débarrassez le groupe électrogène de toute trace de saleté, de rouille, de graisse et d'huile. NE PAS utiliser de nettoyeur à haute pression pour nettoyer le groupe électrogène. Inspectez l'extérieur. Effectuez toutes les réparations nécessaires.

### Pas de flamme nue



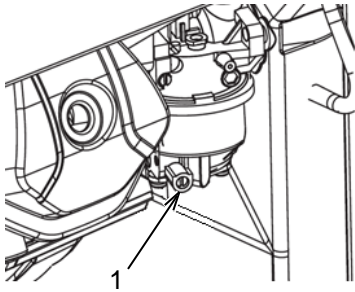
### AVERTISSEMENT

L'essence est extrêmement inflammable et peut exploser dans certaines conditions. Vidangez le carburant dans un espace bien ventilé lorsque le moteur est arrêté et froid. Ne jamais fumer ni laisser de sources de flammes ou d'étincelles potentielles dans la zone pendant la durée de la procédure.

N.B. : utilisez uniquement des récipients conformes aux spécifications pertinentes de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (UNECE) et portant le numéro



ONU de l'essence (ONU 1203). Éliminez le carburant usagé auprès des services d'élimination des déchets agréés.



S'assurer que la soupape de carburant est en position marche « I ». Retirez le bouchon de carburant et le bouchon de vidange (1) de la cuve du carburateur et vidangez le carburant dans un récipient approprié. NE PAS conserver d'essence dans le groupe électrogène en vue d'une utilisation ultérieure. Une fois le circuit de carburant totalement vidangé de tout carburant, remettez en place le bouchon de vidange dans le carburateur. Tournez la soupape de carburant en position d'arrêt « 0 ». Appliquez une petite quantité d'huile sur le filetage du col de remplissage du réservoir de carburant, puis remettez en place le bouchon de carburant. Changez l'huile moteur.

Retirez la bougie d'allumage et versez une petite quantité d'huile dans la culasse. Remettez en place la bougie d'allumage, mais ne remettez pas en place le câble de la bougie d'allumage. Tirez la poignée du démarreur 3 fois pour bien répartir l'huile sur les parois de la culasse.

Déplacez le groupe électrogène vers son emplacement d'entreposage. Recouvrez le groupe électrogène.

## DÉPANNAGE

Problème :	Cause possible :	Solution :	Contrôle :
<b>Le moteur ne démarre pas</b>	Interrupteur du groupe électrogène en position d'arrêt « 0 »	Tournez l'interrupteur du groupe électrogène dans la bonne position.	Démarrez le moteur.
	Starter en position incorrecte	Mettez le starter dans la bonne position.	
	Pas de carburant	Remplissez le réservoir de carburant.	
	Mauvais carburant ou carburant contaminé	Contrôlez le carburant.	
	Volume d'huile insuffisant dans le moteur	Contrôlez le niveau d'huile. Si le niveau est faible, rajoutez de l'huile préconisée.	
	Filtre à air encrassé	Nettoyez le filtre à air.	
	Pas de carburant dans le carburateur	S'assurer que le commutateur de carburant est en position marche « I ».	
	Moteur noyé	Attendez 5 minutes.	
	Pas d'allumage	Remplacez la bougie d'allumage.	
	Si, malgré tout, le moteur ne démarre pas :	Faites examiner l'unité par un prestataire d'entretien agréé.	
<b>Le moteur a des ratés (sans charge)</b>	Filtre à air encrassé	Arrêtez le moteur et contrôlez le filtre à air. Nettoyez-le le cas échéant.	Démarrez le moteur / vérifiez s'il a des ratés ou non.
	Starter en position incorrecte	Mettez le starter dans la bonne position.	
	Si, malgré tout, le moteur continue d'avoir des ratés :	Faites examiner l'unité par un prestataire d'entretien agréé.	
<b>Le moteur s'arrête</b>	Plus de carburant	Contrôlez le carburant. Remplissez le réservoir le cas échéant.	Démarrez le moteur / vérifiez s'il s'arrête ou non.
	Volume d'huile insuffisant dans le moteur	Contrôlez le niveau d'huile. Si le niveau est faible, rajoutez de l'huile préconisée.	
	Filtre à air encrassé	Nettoyez le filtre à air.	
	Surcharge du groupe électrogène	Débranchez certains appareils.	
	Si, malgré tout, le moteur continue de s'arrêter :	Faites examiner l'unité par un prestataire d'entretien agréé.	
<b>Le moteur a des ratés (avec charge)</b>	Filtre à air encrassé	Arrêtez le moteur et contrôlez le filtre à air. Nettoyez-le le cas échéant.	Démarrez le moteur / vérifiez s'il a des ratés ou non.
	Surcharge du groupe électrogène	Débranchez certains appareils.	
	Un appareil défectueux est branché	Débranchez l'appareil défectueux.	
	Si, malgré tout, le moteur continue d'avoir des ratés :	Faites examiner l'unité par un prestataire d'entretien agréé.	
<b>Le moteur fonctionne, mais le groupe électrogène ne produit pas de courant</b>	Disjoncteur déclenché	Réenclenchez le disjoncteur.	Démarrez le moteur / vérifiez qu'il y a production de courant.
	Mauvaise connexion	Arrêtez le moteur et contrôlez les connexions.	
	Cordon d'alimentation défectueux	Remplacez le cordon d'alimentation.	
	Un appareil défectueux est branché	Débranchez l'appareil défectueux.	
	Si, malgré tout, aucun courant n'est produit :	Faites examiner l'unité par un prestataire d'entretien agréé.	

## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

	RP2500EU	RP3100EU	RP4400EU
Catégorie de moteur	Monocylindre, 4 temps, refroidissement par air forcé, soupapes en tête (OHV)		
Cylindrée (cm <sup>3</sup> )	212		301
Système d'allumage	Magnéto à transistor		
Écartement des électrodes de la bougie d'allumage	0,7 – 0,8 mm		
Volume de carburant	16 l		30 l
Consommation de carburant (g/(kW·h))	≤ 395		≤ 374
Durée de fonctionnement continu - charge 100 % (h)	7		10
Durée de fonctionnement continu - charge 50 % (h)	13,5		18,5
Volume maximal d'huile	0,6 quart (0,6 l)		1,1 l
Fréquence nominale (Hz)	50		
Tension nominale (V) (EU)	230		
Courant nominal (kW)	2,3	2,8	4,0
Puissance maximale (kW)	2.5	3.1	4.4
Phase	Monophasé		

	RP2500UK	RP3100UK	RP4400UK
Catégorie de moteur	Monocylindre, 4 temps, refroidissement par air forcé, soupapes en tête (OHV)		
Cylindrée (cm <sup>3</sup> )	212		301
Système d'allumage	Magnéto à transistor		
Écartement des électrodes de la bougie d'allumage	0,7 – 0,8 mm		
Volume de carburant	16 l		30 l
Consommation de carburant (g/(kW·h))	≤ 395		≤ 374
Durée de fonctionnement continu - charge 100 % (h)	7		10
Durée de fonctionnement continu - charge 50 % (h)	13,5		18,5
Volume maximal d'huile	0,6 quart (0,6 l)		1,1 l
Fréquence nominale (Hz)	50		
Tension nominale (V) (UK)	115 / 230		
Courant nominal (kW)	2,3	2,8	4,0
Puissance maximale (kW)	2.5	3.1	4.4
Phase	Monophasé		



# GARANTIE

## GARANTIE LIMITÉE CATERPILLAR POUR LES MODÈLES DE GROUPES ÉLECTROGÈNES PORTABLES : RP2500, RP3100, RP4400 Achetés en France

### GARANTIE COMMERCIALE

Caterpillar (NI) Limited, dont le siège social est sis à Old Glenarm Rd., Co. Antrim, Larne BT401EJ, Irlande du Nord (ci-dessous dénommée « Caterpillar »), garantit à l'acquéreur initial que tous les modèles RP2500, RP3100 et RP4400 de groupes électrogènes portables neufs de la marque Cat® achetés en France sont exempts de tout vice de pièce et de main-d'œuvre pendant la période de garantie spécifiée ci-après, sous réserve que le produit soit utilisé, entretenu et utilisé conformément aux instructions et manuels de Caterpillar. La présente garantie vient compléter, sans aller à leur rencontre, les obligations de garantie du vendeur envers l'acquéreur initial, ainsi que tous les autres droits statutaires de consommation applicables et droits contractuels dont l'acquéreur peut se prévaloir, inclus mais sans s'y limiter. Caterpillar, à son entière discrétion et à titre gracieux, réparera ou remplacera toute pièce dudit produit qui s'avérerait défectueuse suite à une inspection réalisée par Caterpillar ou par un prestataire d'entretien agréé par Caterpillar. Tout produit déclaré défectueux par l'acquéreur doit être renvoyé au prestataire d'entretien agréé par Caterpillar le plus proche pour être examiné. L'acquéreur assume la responsabilité du transport et des coûts associés ainsi que la responsabilité du risque de perte.

### Dispositions particulières:

Caterpillar demeure lié par la garantie légale de conformité prévue par les articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation français, ainsi que par la garantie légale des vices cachés dans les conditions prévues par les articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français. Les principales dispositions applicables en vertu des garanties susmentionnées sont présentées dans la section « Dispositions obligatoires concernant les garanties légales applicables aux consommateurs français » ci-après.

### Période de garantie:

Tous les groupes électrogènes portables neufs sont garantis sous réserve de conditions normales d'utilisation pour une période de deux (2) ans à partir de la date de l'achat initial ou pour 1 000 heures de fonctionnement, selon la première occurrence (ci-dessous dénommée la « Période de garantie »). En l'absence de preuve de l'achat initial, la date d'expédition du fabricant fera foi pour déterminer le début de la Période de garantie. Afin de faciliter toute réclamation au titre de la garantie, il est recommandé à l'acquéreur initial d'enregistrer son produit sur [www.cat.com/homeandoutdoorpower](http://www.cat.com/homeandoutdoorpower) immédiatement après l'achat.

L'enregistrement du produit sur [www.cat.com/homeandoutdoorpower](http://www.cat.com/homeandoutdoorpower) dans un délai de trente (30) jours suivant la date de l'achat offre la possibilité à l'acquéreur initial de rallonger la Période de garantie d'une année supplémentaire, soit un total de trois (3) ans calculés à partir de la date de l'achat initial du produit, sous réserve du respect d'une limite de 1 000 heures de fonctionnement pendant toute la durée de la Période de garantie

### Les situations suivantes NE SONT PAS couvertes par la garantie :

1. Les dommages ou détériorations dus à une usure normale.
2. Les défaillances résultant d'une cause externe ou d'une catastrophe naturelle, par exemple un accident, une collision, un vol, un acte de vandalisme, une émeute, une guerre, un incendie, le gel, la foudre, un tremblement de terre, une tempête de vent, la grêle, une éruption volcanique, une inondation, une tornade ou un cyclone/ouragan.
3. Les défaillances dues à des altérations, des réglages, des modifications non autorisées du circuit de carburant, une négligence ou des conditions d'entreposage, de réparation ou de maintenance inappropriées.
4. Les défaillances dues à un abus ou à un usage du produit différent des usages prévus par le fabricant, y compris, mais sans s'y limiter, une installation incorrecte ou une implantation dans un environnement difficile, corrosif ou salin.
5. Les défaillances causées par des fixations, accessoires et pièces non vendus par Caterpillar.
6. Les défaillances dues à l'utilisation d'un carburant, d'une huile ou de tout autre consommable contaminé ou inadapté, ou causées par des niveaux de liquide inappropriés.
7. Les réparations effectuées par toute partie autre qu'un prestataire d'entretien agréé par Caterpillar.
8. Les défaillances dues au retard de l'utilisateur pour mettre le produit à disposition après qu'il a été informé d'un problème potentiel concernant le produit.
9. Les dommages esthétiques, les décolorations, la rouille, la corrosion ou les éraflures sur la couche de peinture.
10. Le remplacement des consommables, y compris, mais sans s'y limiter, les fusibles, les lampes, les filtres, etc.
11. Les dépenses supplémentaires de réparation hors des heures de travail normales, à savoir les taux de main-d'œuvre en heures supplémentaires et les jours fériés.
12. Les dépenses liées à la location d'équipements pendant l'immobilisation ou la réalisation des réparations au titre de la garantie.
13. Les dépenses liées au dépannage et à l'examen des réclamations concernant les performances de l'équipement lorsqu'aucun défaut de fabrication n'est identifié.
14. Les batteries de démarrage NE SONT PAS couvertes par la présente garantie, mais elles sont couvertes par la garantie des pièces et accessoires des groupes électrogènes portables.

N.B. : les pièces et composants assemblés neufs, remis à neuf ou dont les réparations sont approuvées par Caterpillar, qui sont fournis au titre de la présente garantie sont couverts par la garantie pendant le reste de la Période de garantie applicable aux pièces et composants assemblés qui sont remplacés, comme si ces pièces ou composants assemblés de remplacement étaient des pièces ou composants assemblés originaux. Les éléments remplacés au titre de la présente garantie deviennent la propriété de Caterpillar.

Pour bénéficier d'un service sous garantie ou pour toute question concernant la présente garantie ou son champ d'application, appeler le 0805542940 (France) ou visiter la page Web [www.cat.com/homeandoutdoorpower](http://www.cat.com/homeandoutdoorpower), pour trouver le prestataire d'entretien agréé par Caterpillar le plus proche.

### Limitations

#### DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI :

1. CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES CONDITIONS, GARANTIES OU DISPOSITIONS EXPLICITES OU IMPLICITES. EN PARTICULIER, CATERPILLAR N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE, LE NIVEAU DE QUALITÉ OU L'ADÉQUATION POUR UN USAGE PARTICULIER. LA RESPONSABILITÉ DE CATERPILLAR EST LIMITÉE À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DES PIÈCES TEL QUE PRÉVU PAR LES DISPOSITIONS SUSMENTIONNÉES.
2. CATERPILLAR NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE AU TITRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF OU INDIRECT, Y COMPRIS EN CAS DE DOMMAGE RÉSULTANT DIRECTEMENT DE LA NÉGLIGENCE DE CATERPILLAR.

3. **DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, TOUTE RÉCLAMATION À L'ENCONTRE DE CATERPILLAR EST LIMITÉE AUX RECOURS EXPRESSÉMENT PRÉVUS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE. TOUTE AUTRE RÉCLAMATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'INDEMNISATION DE DOMMAGES OU PRÉJUDICES OCCASIONNÉS, SAUF CEUX OCCASIONNÉS AU PRODUIT CATERPILLAR, EST EXCLUE PAR LA PRÉSENTE.**

**Autonomie :**

Si une quelconque disposition ou partie d'une disposition de la présente garantie est ou devient non valide, illégale ou inapplicable, ladite disposition ou partie de disposition est réputée modifiée dans la limite nécessaire pour la rendre valide, légale et applicable. Si une telle modification s'avère impossible, la disposition ou partie de disposition concernée est réputée non écrite. Toute modification ou suppression d'une disposition ou d'une partie de disposition en vertu de la présente clause n'affecte pas la validité et l'applicabilité du reste de la présente garantie.

**DISPOSITIONS OBLIGATOIRES CONCERNANT LES GARANTIES LÉGALES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS FRANÇAIS :**

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 271-9 du code de la consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien.

Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

**Article L. 217-4 du code de la consommation**

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

**Article L. 217-5 du code de la consommation**

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté

**Article L. 217-12 du code de la consommation**

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

**Article L. 217-16**

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

**Article 1641 du Code civil**

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

**Article 1648 du Code civil**

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Pour plus de renseignements, contactez : Caterpillar (NI) Limited, Electric Power Division, Old Glenarm Rd., Co. Antrim, Larne BT401EJ, Irlande du Nord. À l'attention de : OMNI Customer Service Manager, par téléphone : 0800 0853370 (Royaume-Uni) ou par e-mail : [homeandoutdoorpower@cat.com](mailto:homeandoutdoorpower@cat.com).

©2016 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, leurs logos respectifs, le « jaune Caterpillar », l'habillage commercial « Power Edge », ainsi que l'image de marque de l'entreprise et des produits figurant dans le présent document, sont des marques commerciales de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.  
[www.cat.com/homeandoutdoorpower](http://www.cat.com/homeandoutdoorpower)





©2016 Caterpillar  
Tous droits  
réservés

CAT, CATERPILLAR, leurs logos respectifs, le « jaune Caterpillar », l'habillage commercial POWER EDGE, ainsi que l'image de marque de l'entreprise et des produits figurant dans le présent document, sont des marques commerciales de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.